

# Rungis : le nouveau maire gagne son combat pour préserver la plaine de Montjean

**La 2e tranche d'urbanisation, qui prévoyait de bâtir 450 logements sur ces terres agricoles, ne se fera pas.**



Rungis. Sur la plaine de Montjean, si l'agroquartier commence à se réaliser (violet), le maire est parvenu à empêcher l'urbanisation du reste de la plaine (bleu). DR

*Par Marine Legrand*

*Le 27 septembre 2020 à 11h43*

Une sacrée bataille vient d'être remportée par le nouveau maire de Rungis. Les 450 logements prévus dans la 2e tranche d'urbanisation de la plaine agricole de Montjean ne seront pas construits. Bruno Marcillaud (SE) vient d'avoir la bonne nouvelle. Fier d'honorer sa grande promesse de campagne, il l'annonce dans une lettre qui est en train d'être distribuée aux habitants.

De quoi remonter le moral des défenseurs de la plaine, qui ont vu arriver les pelleteuses au mois d'août pour entamer [la construction de la 1re tranche](#). Celle-ci comprendra 250 logements dont 35 % de sociaux. Ce projet avait été lancé par l'ancien maire, Raymond Charresson (SE), afin d'attirer de jeunes familles à Rungis dont la population vieillissait.

Le sujet a cristallisé les tensions durant la campagne, beaucoup d'habitants étant opposés à la disparition de ce poumon vert dont la qualité des terres agricoles est, de plus, reconnue par les professionnels.

## **Lobbying auprès du préfet, de l'EPA Orsa...**

Bruno Marcillaud a pris les commandes la ville le 5 juillet. Trop tard pour empêcher la réalisation de la première tranche mais pas pour la seconde. « Nous avons fait du lobbying durant toute la campagne auprès des différents acteurs de ce projet, explique l'élu. Le 31 juillet, je rencontrais le préfet du Val-de-Marne, il m'a donné des signaux positifs sur l'évolution possible de ce dossier. » Puis Bruno Marcillaud a travaillé avec la sous-préfète, l'EPA Orsa chargé d'aménager la plaine mais aussi avec les responsables de [la pépinière de la ville de Paris](#) situés à Rungis.

« Nos souhaits collaient avec les orientations annoncées [par la ministre de l'Écologie Barbara Pompili](#) qui souhaite préserver des zones de respiration vertes avec une agriculture de proximité au cœur des secteurs urbains denses », souligne le maire

Le 15 septembre, le conseil d'administration de l'EPA Orsa se réunissait : « Une délibération a acté la valorisation de la Plaine, au profit d'une agriculture urbaine de proximité et d'un « bois frais », concept qui reste encore à préciser, détaille Bruno Marcillaud. L'EPA Orsa m'a alors dit : vous avez gagné ! Clairement, il n'y a plus de verrou à faire sauter pour empêcher la construction de ces 450 logements. »

Le collectif de la plaine de Montjean applaudit des deux mains ce revirement de situation qu'ils espéraient tant : « C'est très bien que Bruno Marcillaud soit arrivé. Enfin quelqu'un qui nous comprend ! Monsieur Charresson ainsi que sa première adjointe Béatrice Willem, autre candidate, voulaient urbaniser la plaine, un point c'est tout », confie Etienne Carbain, responsable du collectif désormais remplacé par le CoRTEES (Collectif rungissois pour la transition écologique, énergétique et solidaire). Il salue également la volonté du nouveau maire de faire de Rungis « la première ville durable du Val-de-Marne » et l'avancée du projet de maraîchage sur la plaine de Montjean.